Quand la noblesse se met au service d'Henry Dunant

Autor(en): **Bauer, Carl-Walter**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **96 (1987)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉS NATIONALES

La Croix-Rouge d'Outre-Rhin

Quand la noblesse se met au service d'Henry Dunant

Chaque société nationale est le reflet du pays dans lequel elle opère. Pour nous en rendre compte, voici le premier d'une série de portraits sur les Croix-Rouge, voisines ou plus lointaines. Nous commençons par la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne.

Carl-Walter Bauer[1]

Nul besoin d'être poule pour porter un jugement sur un œuf, mais pour s'approcher d'un membre de la famille internationale de la Croix-Rouge, il vaut mieux être un proche parent. Pour la Croix-Rouge suisse, née en 1866, en quelque sorte le deuxième fils de cette grande famille, la Croix-Rouge allemande (DRK/CRA) est le «grand frère», le premier-né. Le pasteur Christoph Ulrich Hahn ne créa-t-il pas en novembre 1863 à Stuttgart le «Würtenbergischen Landesverband für verwundete Soldaten» (Union wurtenbourgeoise pour les soldats blessés). Un héritage dont il faut se montrer digne. Vu la sainteté de l'initiative, le rejeton ne fait que rarement valoir son droit d'aînesse, qui l'autoriserait à donner quelque bonne leçon à ses cadets.

Si la Croix-Rouge allemande (même avant d'être ainsi nommée) se fit la réputation d'être plus noble que la Croix-Rouge suisse, c'est certes grâce à des personnalités telles que le prince Henri XIII de Reuss, la grande-duchesse Louise de Baden, la reine Augusta de Prusse et la reine-mère Marie de Bavière. Et aujourd'hui, lorsque le prince Botho de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein convoque une réunion du Comité de direction, la Croix-Rouge voit se rassembler sous son emblème la princesse Marie-Thérèse de Salm-Horstmar, la comtesse Heidi de Hagen, Léonore, fille du baron de Tucher, ainsi que les membres d'honneur du Conseil de direction que sont notamment Louise Sophie, baronne Knigges, et son altesse royale, la princesse Margret de Hesse et bei Rhein.

Le siège du secrétariat de la CRA se situe sur les bords du Rhin, à Bonn plus précisément; cependant, s'il s'agit d'une bonne adresse pour la capitale, elle n'est pas des plus aristocratiques. En effet, la Friedrich-Ebert-Allee est dédiée au président socio-démocrate de la République de Weimar. La situation de l'«allée» dans le quartier n'est qu'une maigre consolation.

4 millions de bénévoles

Quand la noblesse se met au service des idées d'Henry Dunant, la bourgeoisie n'est généralement pas longue à lui emboîter le pas. Que serait la Croix-Rouge allemande sans ses 4 millions de bénévoles engagés et de membres donateurs et ses 40000 «professionnels»? Cela nous amène tout naturellement aux activités de la CRA et à une remarque de Germaine de Staël-Holstein (encore un membre de la noblesse), qui excuse l'impossibilité de la tâche que nous nous sommes fixée en déclarant: «Un Allemand a toujours quelques idées de plus dans la tête qu'il ne peut en exprimer.» Justement. Ces idées foisonnent et le seul moyen de les maîtriser est de les résumer sous forme de mots clés, tels que: protection contre les catastrophes, service de sauvetage et transport des malades ou encore des domaines d'activité professionnels comme les services sanitaires, de soins auxiliaires, de ravitaillement, des télécommunications, du logement, de secours en montagne, de sauvetage aquatique et le service technique. Puis vient le service aérien, les gigantesques services social et de transfusion de sang, la Croix-Rouge jeunesse, le corps des infirmières de la Croix-Rouge, le service de recherches, les activités à l'étranger, notamment les programmes d'aide au développement, et le service civil.

Solution de rechange pour les objecteurs de conscience

Vous avez dit service civil?

Et bien oui, depuis une vingtaine d'années, les objecteurs de conscience reconnus comme tels ont la possibilité, en remplacement du service militaire, de travailler pour la CRA, plus précisément dans les services sociaux: hôpitaux, homes pour personnes âgées ou homes médicalisés, homes pour enfants et pour jeunes, établissements de cures ou de convalescence, service de transfusion de sang de la CRA ou encore le service de sauvetage. Récemment, l'assistance de personnes gravement handicapées est venue s'ajouter à cette liste. Il est évident que ce service civil entraîne quantité de tâches administratives: planifier les engagements des objecteurs de conscience, obtenir les autorisations de congés spéciaux et de dormir à la maison, donner l'ordre de loger dans une communauté, régler des différends, etc. Ces tâches incombent aux sections de la CRA (à l'exception de celle de Berlin).

Hiérarchie avant tout

Voilà, nous devons revenir au point de départ, car lorsque les services se multiplient, l'organisation abonde et lorsque l'organisation abonde, la hiérarchie domine. La CRA n'échappe pas à la règle, la hiérarchie commence tout en haut, même si l'optique est quelque peu faussée (nous reviendrons là-dessus plus tard). «Le summum» à la Croix-Rouge allemande, c'est l'Assemblée nationale. En deuxième position, on trouve la présidence, le bureau administratif, le conseil de direction, les commissions d'experts, le tribunal fédéral d'arbitrage et le secrétariat général. Au troisième niveau se placent les 14 sections et l'association des 37 corps d'infirmières de la Croix-Rouge. Les sections, à leur tour, dirigent 398 associations de district, constituées, elles, de 4207 associations communales et de 4563 permanences! Ce défaut d'optique auquel nous faisions allusion plus haut peut être qualifié de fédéraliste... En effet, le président de la Croix-Rouge allemande ne peut, par exemple, donner d'ordre à l'assistant bénévole Meier de Constance alors que celui-ci est en service. Cette compétence revient exclusivement à un responsable CRA de l'association du district de Constance et,

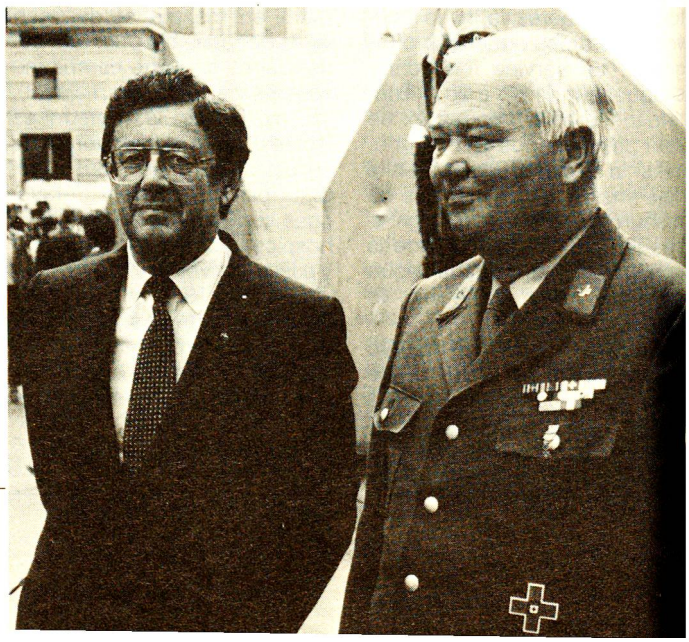

Ils sont tous deux bénévoles: à gauche, le président de la Croix-Rouge allemande, Botho, prince zu Sayn-Wittgenstein-Hohenstein, à droite, le responsable d'un corps de volontaires.

[1] Rédacteur de la «Rotkreuz-Zeitung», revue de la Croix-Rouge allemande.

La mascotte Croix-Rouge, figure popularisée par les spots publicitaires à la télévision et reprise dans de nombreux prospectus de la société nationale.

Objecteurs de conscience effectuant leur service civil au sein de la Croix-Rouge. Certains d'entre eux sont formés comme auxiliaires de santé et travailleront ensuite dans des hospices, des établissements de cure ou de convalescence.

théoriquement, pas même à un chef d'une association communale voisine, mais à un chef ou sous-chef de la permanence concernée, à moins que l'engagement n'empiète sur les prérogatives de la commune ou du district et dans ce cas, l'on décide auparavant qui a le droit de donner des ordres à qui. Une hiérarchie format de poche. Mais malgré toutes ces dénominations de services, ce n'est quand même pas «le» service (militaire s'entend).

Il serait cependant faux d'en déduire que le président et son «général» n'ont pas leur mot à dire. Tout ce qui touche la Croix-Rouge allemande dans son ensemble, tout ce qui concerne son action interne ou externe, relève de la compétence inviolable de ces messieurs à Bonn. Or, ces derniers appliquent le même principe que les Romains: «Minima non curat praetor» («Le préteur ne s'occupe pas des vétilles»). Et, oh miracle, le système fonctionne!

Un membre de la famille digne de confiance

Vue de Genève, passerelle de commandement pour l'Europe (et pour la Croix-Rouge), la CRA a la réputation d'être l'un des membres de la famille les plus dignes de confiance. Les jeunes frères et sœurs ne vivent pas dans l'ombre du «grand frère», bien au contraire, ce dernier les soutient fermement et les fait bénéficier de son expérience. Souvent, Bonn sur le Rhin sert de point de départ pour nombre de responsables de la Croix-Rouge venus du monde entier, responsables qui souhaitent s'informer, préparer des programmes communs, rendre une visite. Dans les locaux de l'école fédérale sise dans les environs, séminaires et cours destinés au personnel de la CRA alternent avec les réunions d'experts de la Croix-Rouge internationale.

Malgré toute l'indépendance, malgré toute la diversité au sein de ce mouvement de la Croix-Rouge qui peut paraître hétéroclite par certains côtés, où tout ce qui se passe ne fait pas forcément l'unanimité, où le destin entraîne l'homme d'action et celui qui ne l'est pas encore, chacune des 138 sociétés nationales de la Croix-Rouge présente la même généalogie, à laquelle elle est tenue de se conformer. C'est d'ailleurs aussi pour la Croix-Rouge allemande la seule chose qui compte. □